

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : N° de cat. N-105

Nissan X TRAIL (T-32) (2014 -)

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-105** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-105** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donnés dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8) :

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **N-105** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: N-105 A50-X E20 55R-01 4242 D = 11,0 kN S = 100 kg R = 2100 kg	Le numéro de catalogue. La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule. La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule. La Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.
---	---

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégés contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **N-105** consiste en éléments suivantes :

1. Poutre principale	- 1 pièce
2. Boule (ACS-2081)	- 1 pièce
3. Prise de boule (ACS)	- 1 pièce
4. Support de prise électronique	- 1 pièce
5. Plat	- 1 pièce
6. Plat	- 1 pièce
7. Support droit	- 1 pièce
8. Support gauche	- 1 pièce
9. Cornière droite	- 1 pièce
10. Cornière gauche	- 1 pièce
11. Rondelle spéciale 40/12,5x3	- 2 pièces
12. Vis M12x25	- 3 pièces
13. Vis M12x30	- 1 pièce
14. Vis M12x35	- 4 pièces
15. Vis M12x1,25x35	- 6 pièces
16. Vis M12x40	- 4 pièces
17. Vis M12x45	- 2 pièces
18. Rondelle élastique 12,2	- 20 pièces
19. Rondelle ronde 13,0	- 20 pièces
20. Ecrou M12	- 4 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **N-105**, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule **ne nécessite pas** la coupure du pare-chocs arrière mais il nécessite son démontage.
2. Démontez le pare-chocs arrière.
3. Démontez le support en métal (il sera réutilisé).
4. Démontez l'anneau d'attelage du longeron droit (il ne sera plus utilisé).
5. Mettre le support droit (7) au longeron droit avec des rondelles 40/12,5/3 (11) et serrer à l'aide des vis M12x1,25x35 (15) avec des rondelles élastiques 12,2 (18) et des rondelles rondes 13,0 (19).
6. Glisser le plat (6) dedans le longeron gauche, puis mettre le support gauche (8) au longeron gauche et serrer à l'aide des vis M12x35 (14) avec des rondelles élastiques 12,2 (18), des rondelles rondes 13,0 (19) et le plat (6).
7. Mettre la cornière droite (9) au fond du longeron droit et serrer à l'aide des vis M12x1,25x35 (15) avec des rondelles élastiques 12,2 (18) et des rondelles rondes 13,0 (19). Serrer le support droit (7) et la cornière droite (9) au point A à l'aide d'une vis M12x40 (16) avec une rondelle ronde 13,0 (19), une rondelle élastique 12,2 (18) et un écrou M12(20).
8. Glisser le plat (5) dedans le longeron gauche, puis mettre la cornière gauche (10) au fond du longeron gauche et serrer à l'aide des vis M12x35 (14) avec des rondelles élastiques 12,2 (18), des rondelles rondes 13,0 (19) et le plat (5). Serrer le support gauche (8) et la cornière gauche (10) au point A à l'aide d'une vis M12x40 (16) avec une rondelle ronde 13,0 (19), rondelle élastique 12,2 (18) et écrou M12 (20).
9. Entre les supports (7, 8) glisser la poutre principale (1) et serrer à l'aide des vis M12x45 (17) avec des rondelles rondes 13,0 (19), des rondelles élastiques 12,2 (18) et des écrous M12 (20) et aux points C à l'aide M12x40 (16) avec des rondelles élastiques 12,2 (18) et des rondelles rondes 13,0 (19)
10. Monter le support en métal
11. Monter le pare-chocs arrière.
12. Visser la prise de boule (3) avec le support de prise électrique(4) à la poutre principale (1) en utilisant des vis M12x25 (12) -3 pièces et M12x30 (13) – 1 pièce, avec des rondelles 12,2 (18) et des rondelles rondes 13,0 (19).
13. Connecter la boule (2) avec la prise (3) selon l'instruction.

Attention :

Une boule d'attelage (2) à la construction différente que celle donnée dans cet instruction, pourrait être montée à la poutre principal (1), à condition que :

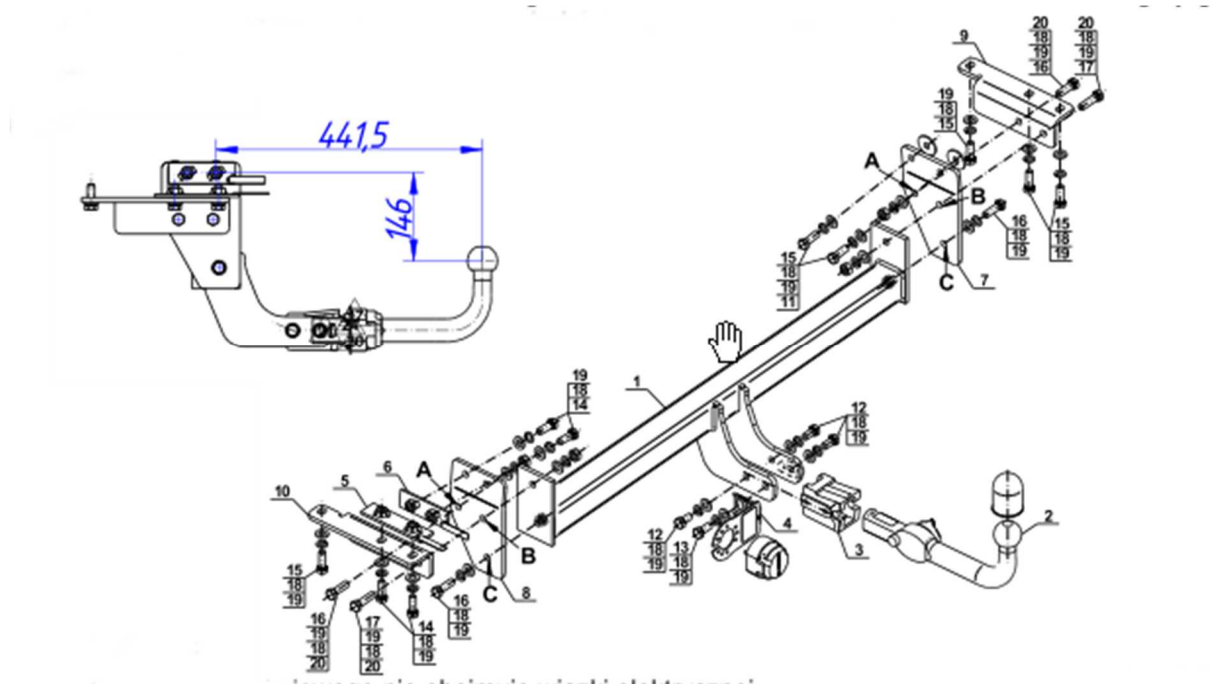
1. La boule appliquée ait une plaque signalétique avec le numéro d'homologation.
2. Les paramètres de D et S aient la valeur plus grande ou égale que la valeur de la poutre (1).
3. La position du centre de la boule soit en accord avec le dessin.

La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule N-105.

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **N-105**, il faut obtenir l'inscription dans le **certificat d'immatriculation** de véhicule.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Toutes les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **N-105** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur **ne prend pas la responsabilité** pour les dégâts qui ont été créé pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÈMA DE MONTAGE :



ATTENTION :

Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.

N° de cat. N-105